

- 1) Code d'identification unique du produit type : **PAVANATUR**  
 2) Usage(s) prévu(s) : **Panneau à base de bois destiné à un usage intérieur en milieu sec en tant que composant non structurel**  
 3) Fabricant : **PAVAFRANCE - Route Jean-Charles Pellerin - FR-88190 Golbey**  
 4) Mandataire : ---  
 5) Système AVCP : **3**  
 6a) Norme harmonisée : **EN 13986:2004+A1:2015**  
 Organisme(s) notifié(s) : ---  
 7) Performance(s) déclarée(s) :  
 Panneau isolant destiné à un usage intérieur en milieu sec en tant que composant non-structurel de type SB (EN 622-4)

Caractéristiques essentielles (f)	Norme d'essai	Performance 8 - 19 mm	Norme harmonisée	
Réaction au feu (a)(b)	EN 13501-1	E	EN 13986:2004+A1:2015	
Perméabilité à la vapeur d'eau (c)	EN 12572	NPD		
Dégagement de formaldéhyde	EN 717-1	E1		
Dégagement de (teneur en) pentachlorophénol (PCP)	---	NPD		
Isolement aux bruits aériens (masse surfacique) (d)	EN ISO 140-3	NPD		
Absorption acoustique (e)	EN ISO 354	NPD		
Conductivité thermique (masse volumique) (f)	EN 12664	0.050 W/(m.K)		
Perméabilité à l'air	EN 12114	NPD		
Durabilité	Résistance du collage	---		NPD
	Cohésion interne	EN 319		NPD
	Gonflement en épaisseur	EN 317		10%
	Résistance à l'humidité	EN 1087-1		NPD
	Biologique	EN 335		1

NPD = performance non déterminée

(a) Un panneau à base de bois peut être traité pour améliorer ses performances en réaction au feu.

(b) Y compris le classement supplémentaire en réaction au feu relatif à la production de fumée et aux gouttelettes/débris enflammés, le cas échéant, et la distinction entre les panneaux destinés à être utilisés ou non pour les planchers.

(c) Pour usages en intérieur dans les murs extérieurs uniquement.

(d) Pour usages en intérieur ou en extérieur soumis à des réglementations en matière d'isolement acoustique uniquement.

(e) Pour usages en intérieur soumis à des réglementations en matière d'absorption acoustique uniquement.

(f) Pour usages en intérieur ou en extérieur soumis à des réglementations en matière d'isolation thermique uniquement.

8) Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionnée ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **Hervé FELLMANN, Directeur Général**  
 à : **Strasbourg**  
 le : **10.02.2020**

